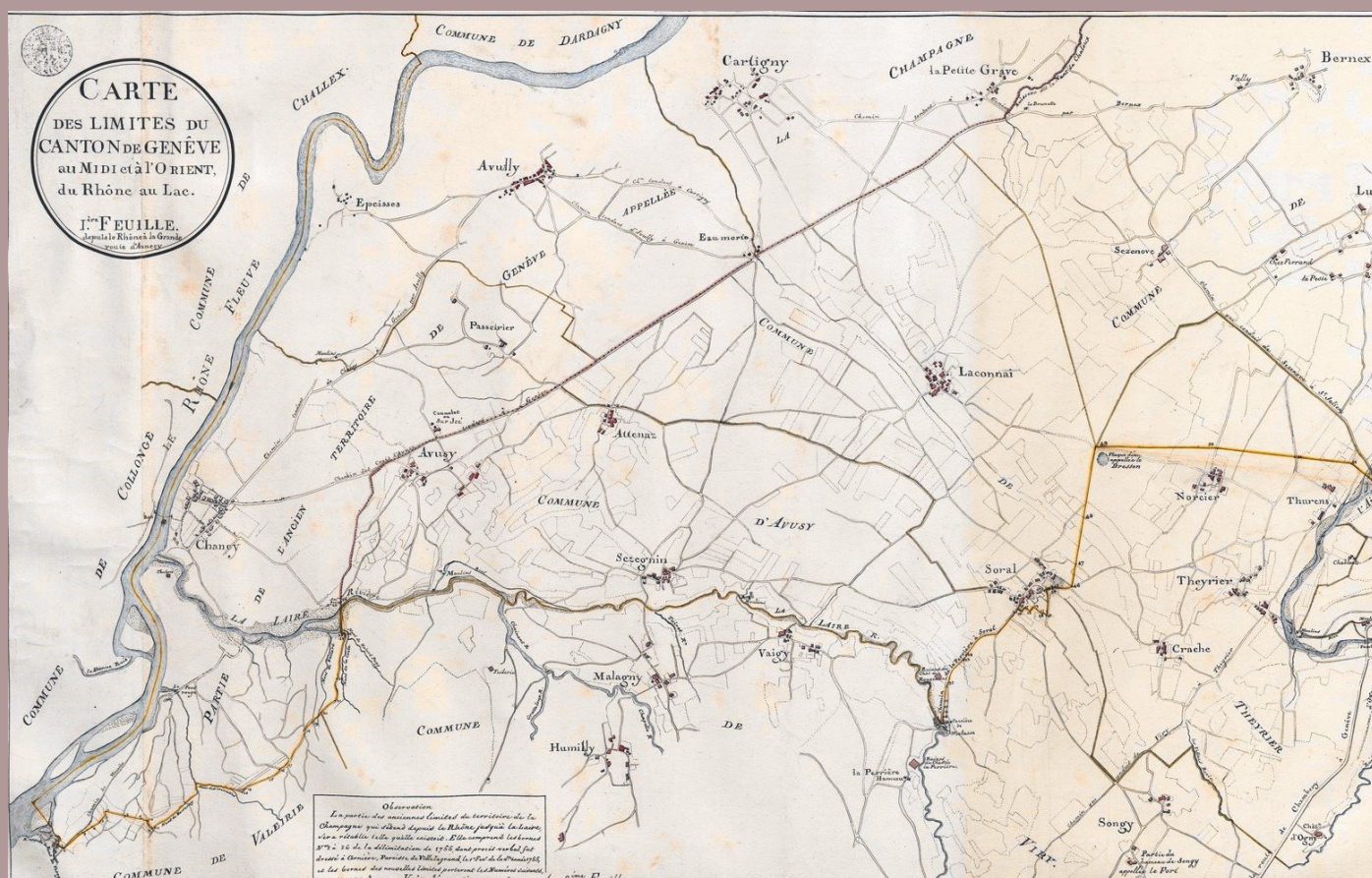


Commune de



Laconnex



Rapport administratif et financier 2016

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	page 4
Conseil municipal	page 6
Administration générale	page 11
Démographie	page 12
Bureau de vote	page 12
Bâtiments communaux	page 13
Police et gardes-frontières	page 15
Sécurité civile	page 15
Ecole et petite enfance	page 17
Culture et manifestations	page 18
Parcs et promenades	page 20
Sports	page 21
Jeunesse	page 23
Aînés	page 24
Prestations sociales	page 24
Aide humanitaire	page 25
Routes et trafic	page 26
Transports publics	page 27
Assainissement et protection des eaux	page 28
Protection de l'environnement - déchets et gravières	page 29
Comptes communaux	page 33
Commentaire financier	page 34
Remerciements	page 35
Annexes	page 36
Rapport de l'organe de révision	
Bilans comparés des exercices 2015 et 2016	
Résultat des comptes de fonctionnement pour l'exercice 2016	
Tableaux financiers	

A l'occasion des 200 ans de l'entrée de notre commune dans le canton de Genève, vous trouverez, tout au long de ce rapport, une sélection d'anciens documents et de photos illustrant l'évolution de notre village.

Quels engagements financiers pour Laconnex à l'avenir ?



Depuis quelques années, les finances communales bénéficient de recettes qui permettront dans un proche avenir de réaliser les investissements nécessaires à notre commune que j'ai évoqués régulièrement.

Une première concrétisation d'importance concerne le bâtiment de la mairie dont la rénovation a fait l'objet principal des sujets à l'ordre du jour du Conseil municipal en 2016.

Suite à l'étude durant l'année 2015 d'un pré-projet pour améliorer uniquement le rez-de-chaussée du bâtiment, le Conseil municipal a en effet donné une nouvelle orientation à ce dossier en vue d'une rénovation de l'entier du bâtiment. Les architectes qui avaient soumis un dossier pour le pré-projet ont souhaité participer à ce deuxième appel. Un cahier des charges a été rédigé se basant sur les principes généraux suivants : rénovation complète du bâtiment, sans intervention majeure sur l'enveloppe extérieure du bâtiment ; intégration d'un ascenseur sans atteinte à la toiture ; mise aux normes pour l'accès aux personnes à mobilité réduite ; modernisation des trois étages.

Trois propositions ont été soumises et étudiées attentivement par la commission ad hoc qui a rendu son rapport et conclu en faveur d'un projet en septembre. Le Conseil municipal s'est prononcé en faveur du projet déposé par le bureau d'architectes Archisa SA en octobre.

Un crédit d'investissement de CHF 110'000.- a été voté en décembre afin de couvrir les honoraires de l'étude, jusqu'à l'obtention de l'autorisation de construire, et ceux de la réalisation d'un concept énergétique, étude qui est obligatoire selon la loi sur l'efficacité énergétique pour toute rénovation d'un bâtiment public.

L'objectif de ce projet est de disposer d'une mairie qui réponde aux exigences actuelles, mais aussi aux besoins futurs de l'administration communale. Le coût de construction devrait dépasser le million de francs pour une modernisation raisonnable et équilibrée de la mairie qui intégrera également des espaces utiles pour les associations locales. En effet, une salle indépendante des activités communales sera à disposition, équipée d'une cuisinette et de locaux sanitaires adéquats. Durant les travaux, les activités de la mairie devront probablement être déplacées, ainsi que le bureau de vote.

Le deuxième engagement financier d'importance pour la commune concerne la mise en séparatif des eaux usées dans tout le village. Ce projet s'échelonnnera sur plusieurs années et ses coûts de réalisation seront payés intégralement par un fonds ad hoc intercommunal. Néanmoins, il nécessitera la réfection de toutes les chaussées ouvertes, réfection durant laquelle la commune pourrait également profiter de réaliser des travaux d'enfouissement de certaines infrastructures (électriques et de télécommunication par exemple). Ces ouvrages coûteront quelques millions qui devront être en grande partie financés par la commune.

En outre, le Conseil municipal pourrait se prononcer sur le financement communal d'une partie du raccordement des fonciers privés au séparatif communal, possibilité pour laquelle la hauteur de l'investissement est difficilement quantifiable aujourd'hui.

A l'aune de ces futures perspectives, je ne peux que me réjouir des excellents exercices comptables qui ont prévalu ces dernières années et qui permettront d'autofinancer en grande partie ces réalisations. A la fin de ce rapport, je vous invite à consulter le commentaire financier pour avoir plus de détails sur le résultat financier 2016 et vous souhaite une excellente lecture.



CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal s'est réuni 10 fois en 2016.

C'est toujours un grand plaisir pour moi de présider ce Conseil municipal qui travaille dans un esprit de dialogue très constructif, soucieux avant tout de trouver des solutions adaptées aux problèmes de notre commune.

Pour rappel, le Conseil municipal de la législature 2015-2020 est composé de :

Hubert DETHURENS, maire



Véronique RUDAZ, adjointe au maire



Jean-Pierre GANTNER, adjoint au maire



Thierry ARN



Jean BATARDON



Andreea CAPITANESCU
BENETTI



Maxime DETHURENS



Marc DUPRAZ



Stéphane GROBETY



Olga MERMET



Dominique PASCUAL



Bradley STILLWAGON



Laurent THEVENOZ



Laurent ZIMMERMANN



Les points à l'ordre du jour de ces séances ont été les suivants :

25 janvier 2016

- Plan d'extraction 01-2014 « Les Etaillies »
- Règlement relatif à l'émolument administratif pour une autorisation d'usage du domaine public communal
- Projet de loi cantonal 11713 relatif à la nomination de suppléants aux conseillers municipaux
- Fleurir la commune : rapport de la commission parcs et promenade

22 février 2016

- Ancienne poste : réaffectation
- Décharge cantonale : suivi du dossier
- Accueil des nouveaux habitants
- Règlement du cimetière

21 mars 2016

- Règlement du cimetière
- Transformation de la mairie : rapport du groupe de travail
- Fleurir le village

18 avril 2016

- Présentation des comptes de fonctionnement 2015
- Droit d'opposition aux décisions de l'assemblée générale de l'ACG
- Transformation de la mairie
- Fleurir le village

9 mai 2016

- Approbation des comptes et du rapport administratif et financier du maire pour l'exercice 2015
- Approbation des crédits budgétaires supplémentaires pour l'exercice 2015
- Transformation de la mairie
- Fleurir le village

13 juin 2016

- Transformation de la mairie
- Fleurir le village
- Décharge cantonale

5 septembre 2016

- Droit d'opposition aux décisions de l'assemblée générale de l'ACG : divers objets
- Préavis municipal sur un dossier de naturalisation
- Pétition contre les nuisances sonores engendrées par les activités du GAM
- Plans d'extraction des gravières et décharge cantonale
- Transformation de la mairie : rapport de la commission

10 octobre 2016

- Budget de fonctionnement 2017 : présentation
- Transformation de la mairie
- Nomination du bureau de vote 2017

7 novembre 2016

- Approbation du budget de fonctionnement 2017
- Dégrèvement de la Taxe professionnelle communale 2017
- Ouverture d'un crédit pour la contribution au FIDU
- Décharge cantonale

5 décembre 2016

- Crédit d'engagement supplémentaire travaux stade
- Crédit budgétaire supplémentaire parcs et promenades
- Crédit d'étude pour les travaux de rénovation de la mairie
- Mise en œuvre du séparatif
- Sécurisation des carrefours Pré-Lauret/route de Laconnex/
route de Soral

Lors de ces séances, les délibérations suivantes ont été votées :

25 janvier : Plan d'extraction 01-2014 « Les Etaillies »

25 janvier : Règlement relatif à l'émolument administratif pour une autorisation d'usage du domaine public communal

21 mars : Règlement du cimetière

9 mai : Approbation des comptes et du rapport administratif et financier du maire pour l'exercice 2015

9 mai : Approbation des crédits budgétaires supplémentaires pour l'exercice 2015

7 novembre : Approbation du budget de fonctionnement 2017

7 novembre : Dégrèvement de la Taxe professionnelle communale 2017

7 novembre : Ouverture d'un crédit pour la contribution au FIDU

5 décembre : Crédit d'engagement supplémentaire travaux stade

5 décembre : Crédit budgétaire supplémentaire parcs et promenades

5 décembre : Crédit d'étude pour les travaux de rénovation de la mairie

Ainsi qu'un préavis communal :

25 janvier : Projet de loi cantonal 11713 relatif à la nomination de suppléants aux conseillers municipaux

Et une résolution :

7 novembre : Décharge cantonale

Séance du 13 Janvier 1951.

Présents : M. M. Thiémoz, Maire, Président - Clément Jean 1^{er} adjoint - Guillaud Claude 2^e adjoint - Thiémoz Jacques Marie - Chaumontet J. Marie - Balthiez Antoine - Compagnon F. - Revaelin F. et Revaelin Charles.

M. Balthiez Antoine, ayant participé récemment à la dernière séance, est excusé à la séance aujourd'hui, ce qui est fait après avoir entendu la formule du serment.

M. le Président donne ensuite lecture d'une lettre de M. le Commissaire général des Etats, en date du 9 décembre par laquelle le Rég. de l'Instruction publique invite le Conseil Municipal de porter sur le Budget de 1951 la somme de 200 francs pour sa part de contribution d'un sous-écoles.

A ce sujet le Conseil fait observer que si le local n'offre pas toutes les commodités désirables en vue de sa destination cela tient à l'état provisoire. D'abord il se trouve de ce côté, attendu que la nouvelle école sera incessamment mise en activité de construction, du moins fait-il tous ses efforts pour accélérer l'achèvement, et qu'il ne convient point, à cause du peu de commodités qu'offre le local actuel, de diminuer le traitement du fonctionnaire dont la tâche devient par cela même plus difficile. En conséquence le Conseil arrête à l'unanimité de faire porter sur le Budget de 1951 la somme de trois cents francs pour le traitement d'un Régent.

M. le Président invite ensuite le Conseil à nommer un secrétaire pour la Maire et pour le Conseil Municipal ; il propose à cet effet M. Valentin Sabud, régent provisoire qui est accepté.

Passant ensuite à la nomination des membres du Comité de Bienfaisance ; le Conseil a fixé son choix sur M. M. Thiémoz, Maire, Président - Magnin, curé de Loral, Guillaud Claude - Revaelin, Charles et Chaumontet J. Marie.

Tour Moral. Le Conseil est d'avis de réassembler le four banal sous les conditions suivantes :

Pour le chauffage, la Commune fournira le bois jusqu'à concurrence d'une somme égale au montant de l'évaluation.

La composition des commissions est la suivante:

Formation des commissions

Membre de l'Exécutif responsable

Finances

Président : Stéphane Grobéty

Jean-Pierre Gantner

Membres : Thierry Arn, Maxime Dethurens,
Dominique Pascual

Bâtiments et sécurité civile

Présidente : Andreea Capitanescu Benetti

Jean-Pierre Gantner

Membres : Thierry Arn, Dominique Pascual,
Bradley Stillwagon, Laurent Zimmermann

Ecole et jeunesse

Président : Marc Dupraz

Véronique Rudaz

Membres : Maxime Dethurens, Stéphane
Grobéty, Laurent Thévenoz

Sports, culture et loisirs

Président : Thierry Arn

Véronique Rudaz

Membres : Jean Batardon, Marc Dupraz,
Olga Mermet, Laurent Zimmermann

Routes et circulation / Parcs et promenades

Président : Bradley Stillwagon

Jean-Pierre Gantner

Membres : Jean Batardon, Andreea
Capitanescu Benetti, Maxime Dethurens,
Stéphane Grobéty

Aide sociale

Présidente : Dominique Pascual

Véronique Rudaz

Membres : Jean Batardon, Andreea
Capitanescu Benetti, Olga Mermet, Laurent
Thévenoz

Protection de l'environnement et déchets

Président : Laurent Thévenoz

Véronique Rudaz

Membres : Marc Dupraz, Olga Mermet,
Bradley Stillwagon, Laurent Zimmermann

ADMINISTRATION GÉNÉRALE



Le secrétariat de la mairie (1 poste à plein temps) est assuré par Mme Catherine Koumrouyan, secrétaire comptable, et Mme Nadia Dupraz, secrétaire communale, et est à votre disposition le mardi de 15h00 à 19h00 et le jeudi de 10h00 à 12h00.

En dehors de ces horaires, le soussigné, ses adjoints et le secrétariat de la mairie vous reçoivent volontiers sur rendez-vous. Vous pouvez contacter la mairie par courriel à notre adresse info@laconnex.ch, par téléphone au 022 756 15 69 ou encore par fax au 022 756 32 89.

Les informations officielles sont affichées aux panneaux d'affichage communaux (en face de la mairie et place du Four-Banal).

Sur notre site Internet, www.laconnex.ch, vous trouverez toutes les actualités et informations communales régulièrement mises à jour.

CARTES D'IDENTITÉ

En 2016, ce sont 27 demandes de cartes d'identité qui ont été traitées par le secrétariat de la mairie.

Les demandes de passeports sont à effectuer directement auprès de l'Office cantonal de la population, rte de Chancy 88, 1213 Onex.

OFFICE DE L'ÉTAT CIVIL

L'état civil est géré par un groupement intercommunal dont le siège est à Bernex. C'est donc à la mairie de cette commune (tél. 022 850 92 92) que vous devez vous adresser pour toutes les formalités ayant trait à l'état civil.

Pour les habitants de la commune ou étant originaires de Laconnex, la célébration d'un mariage dans notre mairie est bien entendu toujours possible.

CANTON
DE GENÈVE.

ÉTAT CIVIL.

COMMUNE
de Laconnex

TABLE

NAISSANCES, MARIAGES,
DIVORCES ET DÉCÈS.

Pour l'année 1851

Naissances

1851.

N°	1	Châtelain Louis	Mars 13	F.	1
2	Scherrer Elie	Avril 15	F.	1	
3	Châtelain Louis	Octobre 21	F.	2	
4	Châtelain François	Octobre 21	F.	2	

Décès

N°	1	Prevost Jean François	Mars 22	F.	1
2	Châtelain Louis	Octobre 21	F.	1	
3	Châtelain Louis	Octobre 21	F.	2	
4	Châtelain Louis	Octobre 21	F.	2	
5	Châtelain Louis	Octobre 21	F.	2	

Aucun mariage

Registre de l'Etat civil de Laconnex pour l'année 1851

DEMANDES DE NATURALISATION

Deux demandes de naturalisation ont été présentées et acceptées en 2016.

DÉMOGRAPHIE

Au 31 décembre 2016, notre commune comptait 650 habitants.

Evolution démographique

	2012	2013	2014	2015	2016
Population début d'année	619	613	611*	620	664
Naissance	3	1	3	8	7
Décès	1	3	1	2	2
Mouvement migratoire	-8	1	7	38	19
Population fin d'année	613	612	620	664	650

*à fin 2013, l'Office cantonal de la statistique a modifié sa méthodologie (autres critères d'attribution de la résidence). De ce fait, Laconnex a « perdu » un habitant entre le 31.12.13 et le 01.01.14 !

Répartition démographique (2016)

Hommes	Femmes	0 – 19 ans	20 – 64 ans	65 ans et +	Part en % des étrangers
312	338	132	370	148	14.5%

En comparaison à la population cantonale, Laconnex se situe en 43^{ème} position parmi les 45 communes genevoises (les deux autres plus petites communes étant Russin et Gy).

BUREAU DE VOTE

Dans sa séance du 10 octobre 2016, le Conseil municipal a nommé les responsables des locaux de vote pour l'année 2017. Il s'agit de:

M. Pascal Koumrouyan, président

Mme Carolina Stücklin, vice-présidente

Mme Betty Aldi, suppléante du président

Mme Connie Fogler, suppléante de la vice-présidente

Je remercie les actuels responsables pour leur dévouement. Si vous êtes intéressés par cette fonction, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de la mairie ou le président du bureau de vote.

BÂTIMENTS COMMUNAUX

L'entretien du patrimoine administratif communal reste une préoccupation majeure de la mairie qui se soucie d'en assurer la pérennité et le fonctionnement adéquat.

Salle communale

- Entretien de la toiture
- Installation d'un système de fermeture électronique
- Achat d'équipements professionnels pour la cuisine des restaurants scolaires

Différents incidents ayant émaillé des soirées privées, le Conseil municipal a jugé opportun de modifier le règlement de location en limitant celle-ci aux seuls habitants de la commune. Les tarifs de la location ont en outre été modifiés afin de couvrir les frais de nettoyage nécessaires.

Ecole

- Entretien de la toiture
- Installation d'un système de fermeture électronique
- Installation d'un tableau interactif dans une salle de classe



Café « Chez le docteur »

- Amélioration de l'éclairage de la terrasse

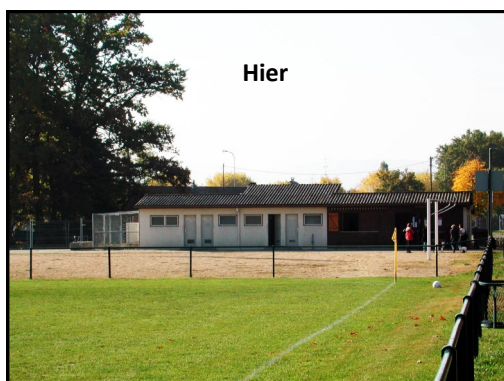
Local rez ancienne poste

- Travaux de rénovation en vue de l'ouverture d'une galerie d'art par M. Staub



Centre sportif

- Le gérant ayant indiqué son souhait d'arrêter son activité en été, la gérance de la buvette a été reprise par Mme Marie-Claire Colliard.
- D'importants travaux de réfection de l'éclairage du stade, ainsi que du grillage entourant le terrain synthétique ont été réalisés pour un montant de CHF 137'305.20 ayant fait l'objet d'un crédit d'investissement. Une subvention pour amélioration énergétique s'élevant à CHF 9'558.00 a été reçue de l'Office cantonal de l'énergie.



Voirie

Suite à deux cambriolages, les portes ont dû être changées. Un détecteur de présence lumineux a été installé. En 2017, une alarme sonore complètera le dispositif de sécurité.

Locatifs

Appartement mairie : en vue des travaux de rénovation de la mairie, l'appartement a été désaffecté et la locataire a déménagé dans l'un des deux appartements du bâtiment de l'ancienne poste.



POLICE ET GARDES-FRONTIÈRES

En décembre, la voirie a été cambriolée à deux reprises. La première fois, les portes ont été endommagées, mais les malfrats ne sont pas entrés dans le bâtiment. Malheureusement, lors de leur deuxième tentative, la porte a cédé et le véhicule communal ainsi que divers outils ont été dérobés. Les dommages ont été remboursés par l'assurance et le véhicule retrouvé début 2017. Un éclairage et une alarme seront installés en 2017 pour prévenir d'autres actes similaires.

Depuis quelques années, la commune mandate une société de sécurité privée qui est chargée de la surveillance du village, ainsi que de veiller à la tranquillité publique. Pour ce faire, des patrouilles de surveillance parcourent la commune plusieurs fois par semaine, principalement de nuit. Si vous observez un acte malveillant ou douteux, vous pouvez contacter la société :

SAFETY-MANAGEMENT, Integral-Management Group Sàrl

Tél. 0840 117 117 (24h/24)

Toutefois, je vous rappelle que la **police cantonale** (poste de police de Lancy) reste votre interlocuteur de **premier recours** lors d'incidents.

Gendarmerie de Lancy-Onex

Route du Pont-Butin 55 – 1212 Lancy – tél. 022 427 64 20.

Pour ce qui concerne les gardes-frontières, les coordonnées sont les suivantes:

Centrale d'engagement et de transmission du corps des gardes-frontières

Tél. 0800 800 310 (appel gratuit) ou 022 979 19 55.

SÉCURITÉ CIVILE

SAPEURS-POMPIERS

Les sapeurs ont dû intervenir à 4 reprises cette année. Sur l'une des interventions, ils ont pu tester leur spécialisation antichute, mise en place dans le courant de l'année 2015. En effet, suite aux bourrasques de vent de février, la compagnie est montée sur le toit du 2, rue de la Maison-Forte pour remplacer des tuiles. En outre, elle a été contactée pour une récupération d'insectes à la rue du Lavoir.

Sur le plan feu, la compagnie a été alarmée le 3 août 2016 pour un feu de détritus au chemin de Cavoitane... il s'agissait en fait des cendres du feu de joie du 1^{er} août. Plus sérieusement, la compagnie est intervenue au mois de novembre au manège de la



COMPAGNIE DES SAPEURS POMPIERS DE LACONNEX
 ANCIENNE POMPE À FEU COMMUNALE 1956
 Alexandre BATARDON René LACHAT Henri DAVID Aimé DEMIERRE Albert TONOLINI René COME
 André ROVINI Pierre DETHURENS Paul MERMET André ALBISETTI Jean THEVENOZ Félix DECARRE

Gambade, où un local technique avait pris feu. Grâce à la rapide réaction du propriétaire à l'aide d'extincteurs et d'un jet d'arrosage, le pire a pu être évité. Le foyer a pu être maîtrisé avant qu'il ne se propage aux écuries adjacentes.

Je profite de cette occasion pour vous rappeler que les premières minutes sont cruciales lors d'un sinistre. Il est très important de vous équiper d'extincteurs ou de moyens d'extinction adéquats afin de pouvoir circonscrire rapidement un éventuel foyer.

Nous avons enregistré la démission de l'appointé Laurent Sueur au 31 décembre 2016. Nous le remercions vivement pour tout le travail effectué durant sa carrière et lui souhaitons le meilleur pour la suite.

Au 31 décembre 2016, l'effectif de nos sapeurs-pompiers était le suivant :

Grade	Nom	Prénom
Cap.	ARN	Thierry
Lt.	BRYOIS	Christophe
Sgtm.	MERMET	Yves
Four.	GABERT	Sébastien
Sgt.	MERMET	Stéphane
Cpl.	LACHAT	Thomas
Cpl.	FOUCHAULT	Rémi
Sap.	DAVID	Vincent
Sap.	DETHURENS	Xavier
Sap.	HUBERMAN	Benjamin
Sap.	DETHURENS	Maxime
Sap.	MANDALLAZ	Luc
Sap.	CATTIN	Laurent
Sap.	MC GILL	James
Sap.	MANDALLAZ	Henri
Sap.	MANDALLAZ	William
Sap.	GERARDI	Yves-Antoine
Sap.	EMERY	Guillaume
Sap.	CIRAUDO	Delio
Sap.	BRETON	Denis
Sap.	EGGS	Christophe
Sap.	HONEGGER	Julien

Je rappelle que si des jeunes gens ou des jeunes filles veulent venir renforcer notre compagnie, ils sont les bienvenus et peuvent adresser leur demande à la mairie.

OFFICE CANTONAL DE LA PROTECTION DE LA POPULATION ET DES AFFAIRES MILITAIRES (OCPAM)

Notre commune fait partie du groupement "Champagne" dont le poste de commandement est à Bernex. Un représentant de la mairie (Jean-Pierre Gantner) assiste régulièrement aux réunions.

Aujourd'hui, son coût par habitant est de CHF 14.—



Notre école primaire comporte toujours trois classes à la rentrée scolaire 2016/2017, regroupant les élèves de 5^{ème}, 6^{ème}, 7^{ème} et 8^{ème} primaires. Mme Marine Schuwey, Mme Lara De Oliveira, MM. Rudolf Graf, Fabien Piguet et

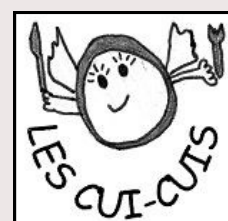
Jean-Michel Moeri en assurent l'enseignement. Plusieurs maîtres spécialisés interviennent également pour les activités sportives, musicales et manuelles. C'est avec plaisir que la commune soutient financièrement les différentes activités et sorties organisées par les enseignants.

La traditionnelle fête des promotions s'est déroulée à Laconnex le vendredi 1^{er} juillet. Je remercie l'Association des parents d'élèves pour l'organisation des jeux qui ont ravi petits et grands, la Jeunesse de Laconnex pour la préparation des repas et les adolescents qui ont donné un coup de main pour l'organisation de cette soirée. En accord avec l'APESL, en lieu et place des cadeaux pour les enfants, un don a été fait par la commune de Laconnex à notre centre de formation du Burkina pour l'achat de poules. Les enfants des écoles ont remis des dessins symbolisant ce don au président de l'association, M. Philippe Läderrmann.

La fête de Noël, organisée par Soral, a eu lieu au centre sportif de Laconnex. Après les traditionnels chants des enfants, les festivités ont continué dans la convivialité et la bonne humeur dans la salle polyvalente décorée pour l'occasion avec les bricolages des enfants.

La direction de notre école, regroupée au sein de l'établissement scolaire de Perly-Certoux, Compesières, Soral et Laconnex, est toujours assurée par M. Frédéric Heiz.

L'association « **Les Cui-Cuis** » continue d'assurer à la satisfaction de tous le fonctionnement, quatre fois par semaine, du restaurant scolaire, ainsi qu'un accueil de 16h à 18h à l'école de Soral. Le comité comprend des représentants des deux communes de Soral et Laconnex (Mme Véronique Rudaz), ainsi qu'un représentant des parents par village. La commune a participé à hauteur de CHF 21'224.— au financement de ces prestations.



Le traiteur précédent ne souhaitant pas poursuivre sa collaboration, un nouveau prestataire de service, RégéService SA, a été engagé pour la rentrée scolaire 2016-2017. Les menus (que vous pouvez découvrir sur le site de la commune) respectent les directives du label Fourchette Verte et les repas sont livrés froids puis chauffés sur place dans un four spécialement conçu à cet effet.

PETITE ENFANCE



Notre jardin d'enfants "Les enfants de la Feuillée" accueille les enfants de 2 à 4 ans. Mme Andreea Capitanescu Benetti, conseillère municipale, représente la commune et participe au comité de l'association chargé de son bon fonctionnement. La commune de Laconnex a contribué au financement de la structure pour un montant de CHF 12'350.—.



L'Association "Le Couffin" continue de son côté à soutenir le placement d'enfants de la Champagne en famille d'accueil de jour. La commune, représentée par Mme Véronique Rudaz, participe régulièrement au comité et a contribué au financement de cette structure à hauteur de CHF 2'994.—.

CULTURE ET MANIFESTATIONS

L'entrée en vigueur au 1er janvier 2016 de la nouvelle Loi sur la restauration, le débit de boisson, l'hébergement et le divertissement (LRDBHD) et son Règlement d'application (RRDBHD) implique que les communes sont dorénavant compétentes pour délivrer les autorisations aux organisateurs de manifestations et d'événements de divertissement public qui ont lieu sur leur territoire.

Dès lors, toute personne désirant organiser une manifestation doit remplir une demande d'autorisation. Les formulaires nécessaires à cette demande sont disponibles sur le site internet de la commune ou directement en ligne, via le guichet unique de l'Etat de Genève (<http://ge.ch/e-demarches/manifestations>).

- ◆ Le traditionnel **tournoi de pétanque**, organisé par notre société de Jeunesse, s'est déroulé le dimanche 26 juin.
- ◆ Beaucoup d'entre vous ont dansé dans les bois du centre sportif lors **du bal des pompiers**, le 31 juillet.
- ◆ La fête nationale du **1^{er} août** a eu lieu à Laconnex. Nous avons eu le plaisir d'y écouter l'allocution de M. Michel Balestra, président des SIG. Parfaitement organisée par les sapeurs-pompiers, cette fête fut une belle réussite, illuminée par les feux d'artifices et le feu de joie.

- ◆ La désormais traditionnelle **Soirée d'Été Vintage Jazz Quartet** en faveur de notre école au Burkina Faso, organisée par Soral et Laconnex, s'est déroulée le 26 août à Soral.
- ◆ Le dimanche 25 septembre, l'APESL organisait une journée destinée aux familles « **A vélo en toute sécurité** » en partenariat avec ProVélo Genève.
- ◆ Le film **Demain** a pu être visionné au centre communal d'Avusy le dimanche 20 novembre. Cette projection a été offerte par les communes d'Avusy, Avully, Chancy, Laconnex et Soral.
- ◆ Le 26 novembre, les sapeurs-pompiers ont **décoré le sapin de Noël** sur la place du Four-Banal et la Jeunesse de Laconnex a accueilli la population avec du vin chaud et des pâtisseries.
- ◆ **La fête de l'Escalade**, le 10 décembre, a une nouvelle fois permis de rassembler petits et grands pour un cortège aux flambeaux, suivi d'une très sympathique soirée. Je tiens ici à remercier le FC Etoile Laconnex qui en assure l'organisation avec le soutien des Dames paysannes.



- ◆ Deux **boîtes à livres** ont été mises à votre disposition, dans les parcs de jeux en face de la mairie et devant l'école, afin de vous permettre d'échanger vos livres. Pour rappel, merci de ne pas considérer cette boîte comme un dépôt, mais de déposer deux livres au maximum afin de ne pas la surcharger. De plus, les boîtes étant à disposition de tous, veuillez à **ne pas déposer d'ouvrages susceptibles de choquer un jeune public**.
- ◆ Le **Bibliobus** continue de recevoir un très bon accueil. Lors des douze passages de l'année, il a été fréquenté par 456 personnes, et environ 3000 ouvrages ont été empruntés. En moyenne, le bibliobus a accueilli 38 personnes par passage.
- ◆ Chaque mois, et c'est maintenant une tradition, le **Marché** ouvre ses étals sur la place en face de la mairie. L'ambiance est garantie ! Je tiens à remercier ses organisateurs pour la mise en place et l'animation de ces conviviales journées qui rassemblent à chaque fois beaucoup de nos villageois.
- ◆ La commune continue de soutenir de nombreuses activités culturelles locales et régionales, notamment **la Chorale de la Feuillée, le Winter Live Music Festival, le Gena Festival et l'association Culture et rencontre**.
- ◆ **Les Dames paysannes** de Laconnex ont, quant à elles, apporté leur précieux concours à la réussite de nos fêtes villageoises et du marché pour la plus grande joie des gourmands !

PARCS ET PROMENADES

Place de jeux

La place de jeux en face de la mairie a été réaménagée. Un toboggan, de nouveaux bancs et une table de pique-nique complètent les jeux déjà en place et réjouissent les enfants, ainsi que les personnes qui les accompagnent.



Saule pleureur

Une taille sévère a été effectuée sur le saule vers la Chapelle car de grosses branches menaçaient de tomber.

Cimetière

Notre columbarium n'ayant quasi plus de cases disponibles, le Conseil municipal a décidé de son agrandissement qui a été réalisé durant l'hiver. En parallèle, le règlement communal du cimetière a été entièrement révisé et adapté, par délibération du Conseil municipal en mars, aux dispositions réglementaires en la matière.





- ◆ Notre **club de foot**, F.C. Etoile Laconnex, compte 304 jeunes gens et jeunes filles encadrés par 26 entraîneurs, soit 11 équipes participant aux différents championnats genevois, dont une équipe féminine. Au total, 142 joueurs juniors de 10 à 20 ans et 122 joueurs actifs. L'école de football, quant à elle,



compte 40 enfants de moins de 10 ans et les équipes juniors participent chaque année à des rencontres à l'étranger grâce à l'appui financier du Club des 100. La présidence du club est assurée par M. Raymond Zbinden que je tiens à remercier chaleureusement. La soirée de l'Escalade, le tournoi de Jass, le tournoi des Juniors D et les Journées des supporters sont organisés chaque année par le Club.

J'adresse mes sincères félicitations à l'équipe Laconnex 1 pour sa promotion en 3ème ligue qui récompense l'esprit sportif et le travail considérable de tout un club, aujourd'hui le plus important de la Champagne. Comme marque de leur joie et satisfaction, les communes de Soral et Laconnex ont décidé de remettre au club la somme de CHF 5'000.— (chaque commune CHF 2'500.—).

La croissance du club préoccupe néanmoins le Conseil municipal. Effectivement, il faudrait trouver une solution viable et acceptable pour continuer de faire fonctionner ce club qui commence à être à l'étroit dans ses installations. Les coûts d'un éventuel agrandissement ne pouvant pas être à charge de la seule commune de Laconnex, il s'agirait maintenant de fédérer les communes de la Champagne autour d'un projet intercommunal.

- ◆ Le **Club des 100** du F.C. Etoile Laconnex compte aujourd'hui 148 membres qui soutiennent notre club de football. En 22 années d'existence, ce club de supporters a aidé le F.C. Etoile-Laconnex, tout particulièrement son secteur formation, pour un montant total de CHF 250'000.- ce qui est remarquable. Cette année encore, il a largement contribué à financer un déplacement de nos juniors qui ont eu le bonheur de participer à un tournoi de jeunes en Espagne. Un grand merci à son Comité.



Si vous souhaitez rejoindre le Club des 100, envoyez un message à l'adresse suivante : Clubdes100laconnex@gmail.com.

- ◆ La **Société de Tir** de Laconnex compte 14 membres, et 2 membres d'honneur, et a reçu 434 personnes qui ont accompli leurs tirs obligatoires hors-service dans notre commune. Je tiens à remercier ici son président, M. Marcel Gabert, pour le dévouement et la compétence avec lesquels il dirige cette société.





- ♦ Regroupées en une association "**Groupement gymnique de Laconnex**", différentes sections de gymnastique rencontrent toujours un vif succès. 40 dames et une vingtaine de messieurs se rendent régulièrement aux cours proposés. Une sortie en raquette en hiver et l'ascension du Salève au printemps sont prévues chaque année. Je remercie la présidente du groupement, Mme Odile Cattin et tout son comité pour leur excellent travail.
- ♦ Deux **sorties à skis**, suivies d'un repas offert ont pu être organisées en collaboration avec la commune de Soral, le 24 janvier et le 27 février. Les participants au slalom du 27 février ont été récompensés par une remise de prix et, pendant la soirée raclette à Soral, un petit film a été projeté retraçant les prouesses des sportifs. J'en profite pour remercier les membres de la commission des sports pour l'organisation de ces sorties et du slalom fort appréciés par les familles.
- ♦ La commune entretient de bonnes relations avec les responsables du **moto-cross club "Les Meyrinos"** qui veille à respecter nos accords en ce qui concerne la clause de fermeture du terrain d'entraînement les dimanches des mois de mai à septembre. Je suis conscient que des nuisances sonores subsistent encore, mais je rappelle également que ce club occupe de très nombreux jeunes gens.
- ♦ Nous avons une nouvelle fois mis à disposition de la population des abonnements du **Genève-Servette Hockey club**, ainsi que du **Genève-Servette Football club** pour assister aux matches de championnat. Je remercie les collaborateurs du café "Chez le Docteur" qui ont bien voulu gérer la remise des billets à la population.
- ♦ Le **Groupe d'Aéromodélisme Genève (GAM)** est toujours aussi actif avec ses 80 membres. Comme chaque année durant l'été, des jeunes entre 10 à 15 ans de Genève-loisirs ont pu découvrir l'aéromodélisme et ont été initiés au vol, un des buts du club étant de promouvoir cette activité auprès des jeunes. La commune entretient régulièrement des relations avec le groupement au sujet des pratiques et horaires des vols afin d'en limiter les nuisances sonores. Toutefois, les activités de ce club semblent déranger certains habitants puisque le Conseil municipal a été saisi en septembre d'une pétition, datée de juin 2015 et munie d'une quarantaine de signatures, demandant aux autorités communales de prendre des mesures afin de faire cesser les nuisances sonores des petits avions. La commission idoine étudiera ce dossier, notamment sur la base de relevés sonores qui seront réalisés par les services compétents du canton durant la belle saison 2017.
- ♦ L'association des **Pony-Games**, présidée par Mme Brigitte Parmelin, comporte actuellement 4 équipes de cavalières. En Open d'Elite B et en PG Elite, les 2 équipes ont terminé vice-championnes suisses. Plusieurs déplacements en Italie et en France, ainsi qu'une participation au championnat d'Europe en Allemagne ont occupé les cavalières. L'organisation d'une manche du championnat suisse et d'un repas de soutien ont permis de subventionner les cavalières durant l'année. La situation du club est bonne, mais la relève n'est plus assurée et toute candidature serait la bienvenue.



- ◆ Le **Club de pétanque** fort d'une vingtaine de membres, présidé par M. Guy Mermet, se retrouve tous les jeudis soirs (sauf en hiver) sur le terrain en face de la mairie. Une sortie par année est organisée par son comité.



- ◆ Chaque jeudi soir, le centre sportif est à disposition des amateurs de **badminton** qui peuvent jouer librement.

JEUNESSE

- ◆ Dix jeunes de notre commune ont atteint leur majorité et ont participé à la soirée des **Promotions citoyennes** en février 2016. Il s'agit, par ordre alphabétique, de : Ilona Bortoli, Céline Dethurens, Arthur Friederich, Thibaut Gantner, Elisa Gindre, Victor Gindre, Colombe Mabboux-Fort, Segolene Robyr, Lyndon Stücklin et Lynn Wijkström.
- ◆ **Fonds du 700^{ème}** : Faute de candidat en 2016, ce fonds n'a pas été attribué.
- ◆ Durant les **vacances d'été**, neuf jeunes de la commune ont été employés par le secrétariat de la mairie et la voirie.
- ◆ Nous avons eu le plaisir de récompenser **le jeune diplômé** Florian Willy pour l'obtention d'un diplôme de fin d'apprentissage.
- ◆ Des travailleurs sociaux hors-murs de la FASE (Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle) continuent d'effectuer des tournées régulières dans le village pour discuter avec les jeunes et tenter de régler les problèmes que ceux-ci peuvent parfois poser. La subvention annuelle s'élève à CHF 10'000.—.
- ◆ La commune reste engagée dans le dispositif CapEmploi afin d'aider les jeunes en difficulté de formation. Nous avons ainsi employé un jeune stagiaire durant 3 mois au printemps pour seconder M. Krasniqi. La subvention annuelle est de CHF 5'500.—.
- ◆ Finalement, une participation financière est toujours versée aux colonies et camps de vacances fréquentés par les enfants de la commune durant l'été, cela à hauteur de CHF 10.— par enfant et par jour, soit pour un total de CHF 1'800.—.

SOCIÉTÉ DE JEUNESSE

C'est avec plaisir que j'ai appris qu'une dizaine de jeunes gens du village avaient intégré la société de Jeunesse cette année. A cette occasion, l'usage du local de billard au sous-sol de l'école, mis à disposition de la FASE pendant quelques années, a été transmis à cette nouvelle équipe afin qu'elle dispose d'un lieu pour se retrouver. Cette passation a été assortie d'une convention qui détaille différentes règles de



comportement à respecter, notamment afin que ce lieu ne soit pas sujet de nuisances pour le voisinage. Je remercie les membres de la Jeunesse de leur participation à différents événements communaux.

AÎNÉS

Pour la **sortie de printemps**, le 1^{er} juin, des membres du Conseil municipal ont accompagné nos aînés en Haute-Savoie sur les hauteurs de Menthon Saint-Bernard pour la visite d'une société spécialisée dans l'artisanat et le travail du cuir. Ils ont également eu le plaisir de découvrir l'activité d'un souffleur de verre.



La commune soutient le **Club des Aînés "Le Coteau"** de Bernex-Confignon-Laconnex, club auquel nos aînés peuvent s'affilier.

Comme de coutume, nos aînés étaient encore très nombreux pour **fêter Noël** le dimanche 18 décembre. Un excellent repas, préparé par Mme Marie-Claire Colliard et son équipe, quelques caricatures et des vieux whiskys dégustés en fin de journée (présentés par M. Taylor, que je remercie une nouvelle fois), ont magnifiquement contribué à la réussite de cette journée ! Comme ils le font depuis plusieurs années, nos aînés ont renoncé au cadeau pour offrir la somme correspondante à l'Association "Voix libres" qui œuvre en Bolivie pour sortir les enfants de l'enfer des mines. Je les remercie de leur générosité.

PRESTATIONS SOCIALES

Notre commune est rattachée à l'Institution Genevoise de Maintien à Domicile (IMAD) de Bernex et contribue à son financement pour environ CHF 16.— par année et par habitant. Cette année, quelques personnes de Laconnex ont bénéficié de prestations diverses (aide pratique, soins de base ou infirmiers, système d'appel à l'aide et apport de repas journaliers).

Vous pouvez vous adresser à l'IMAD, pour toute demande d'aide sociale, mais aussi pour du soutien en cas d'enfants malades, des consultations de santé maternelle et infantile suite à une naissance, ainsi que l'appui aux parents en situation familiale difficile. Vous pouvez joindre l'IMAD au **022 420 40 00**.

AIDE HUMANITAIRE

CENTRE DE FORMATION AU BURKINA FASO



L'association des commune de la Champagne est très active et continue de soutenir le directeur, M. Victor Pahoulabou, afin de faire fonctionner l'école et le centre de formation professionnelle.

Ecole et formation professionnelle

Les résultats de l'année scolaire 2015/2016 ont été meilleurs dans l'ensemble que les années précédentes, tout particulièrement pour les élèves parrainés.

Dans l'enseignement général, regroupant 94 élèves, 4 classes ont été ouvertes, de la 5ème à la 3ème, ainsi qu'une classe de terminale A. Dans la construction métallique, l'effectif global est de 26 élèves, de la 1ère à la 3ème. Une formation supérieure BEP a été ouverte pour les élèves ayant réussi leur certificat de fin d'étude et souhaitant continuer leur formation. L'école de couture remporte un grand succès. 27 élèves suivent cette formation de 3 ans et confectionnent les tenues pour tous les élèves.

Champs : malgré le peu de pluie au mois de septembre, les récoltes de céréales (arachides, niébé, petit mil et maïs) ont été plutôt bonnes. Ceci a permis de préparer des repas pour tous les élèves de l'école. Les cultures sont toujours gérées par l'association des femmes qui travaillent sans relâche tout au long de l'année dans des conditions très difficiles.

Micro-crédits : actuellement plus de 70 femmes bénéficient de ce système avec succès. Ces micro-crédits permettent aux femmes de mettre en place un petit commerce, voire un élevage, ce qui apporte un revenu supplémentaire essentiel pour nourrir leur famille. Toutes sont ponctuelles dans le remboursement de leur emprunt et différentes activités, notamment la fabrication de savon, sont ainsi développées.

Centre de formation en agriculture biologique : ce centre doit permettre d'améliorer les productions agricoles des familles de la région, aussi bien en quantité qu'en qualité. Cette nouvelle formation permettra de soulager énormément les femmes de tous les travaux pénibles qui seront exécutés par les élèves dans leurs travaux pratiques. De plus, un bâtiment pour le stockage des récoltes et du matériel agricole, tracteur, semoirs, etc., ainsi qu'un autre pour l'enseignement et les réunions ont été construits.

Parrainages : Actuellement 40 jeunes sont parrainés par des personnes de nos communes mais, malheureusement, de nombreux enfants n'ont pas encore accès à l'école faute de moyens financiers. Nous sommes toujours à la recherche de nouvelles aides.

Poulaillers : les deux bâtiments flambants neufs ont été inaugurés et décorés pour l'occasion avec les dessins remis par les enfants des écoles de Soral et Laconnex, symbolisant leur contribution à l'achat de poules pondeuses. Le poulailler principal accueillera environ 500 poules pondeuses et le plus petit servira pour les poussins.



Cette activité devrait permettre des apports financiers réguliers par la vente des œufs et des poules.

Notre subvention annuelle de CHF 6'000.— par commune est donc fort bien dépensée et sera reconduite les prochaines années. Merci infiniment à M. Philippe Lädemann pour son engagement !

Le site internet de notre association www.burkina.ch vous donnera tous les renseignements utiles sur notre école et vous permettra de mieux vous rendre compte de son développement.

SUBVENTIONS À DES ŒUVRES CARITATIVES

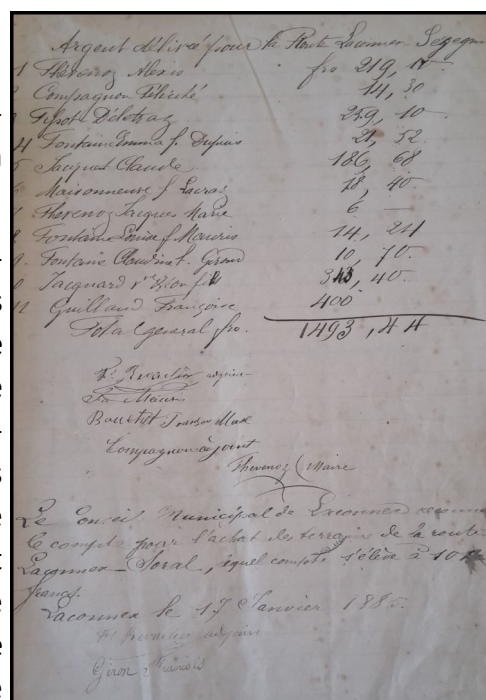
Notre commune a soutenu à hauteur de CHF 9'000.— de nombreuses associations tant locales, qu'en Suisse et à l'étranger.

ROUTES ET TRAFIC

L'état des chaussées n'a nécessité aucun entretien particulier d'importance sur les routes communales en 2016.

En décembre, le Conseil municipal a adopté une résolution afin d'exiger de l'Etat la mise en place de mesures pour sécuriser le carrefour route de Laconnex – route de Pré-Lauret. En effet, le manque de visibilité de ce croisement et sa dangerosité ont provoqué de nombreux accidents, dont un mortel cette année. Les communes de Bernex et de Soral ont entrepris une démarche similaire et il est espéré que le département réagisse rapidement pour entreprendre des travaux de création d'un giratoire. Le carrefour Pré-Lauret – route de Soral a également fait l'objet d'une demande de sécurisation.

Des habitants de la Vy-Neuve ont demandé à la commune en septembre de déplacer le panneau de signalisation d'entrée dans la localité, justifiant cette demande par le fait d'avoir le sentiment de ne pas appartenir au village. Après consultation avec le département de l'Etat, cette requête a été refusée car elle impliquait de fait une modification de la vitesse de circulation à 50 km/h sur ce tronçon. Cette limitation n'a pas été jugée appropriée considérant le caractère cantonal et de route de transit de la Vy-Neuve qui évite le trafic dans le village. De plus, la sécurité sur cet axe est assurée par la présence de deux giratoires, distants de quelques centaines de mètres, ainsi que par un trottoir et une piste cyclable.





76	Billet de 1. — FRANC.
14	Tramway N° 9 jusqu'à Anières, monter la route à travers le village et aboutir à Anières-Douane, passer devant la douane française et suivre la route par Fonceaux pour atteindre Gy et aller soit par Meinier et Choulex jusqu'à Chevrier, ou par Jussey, la route de Puplinge pour reprendre le tram N° 11 à Chevrier.
15	Avec le tram N° 15 aller jusqu'à Laconnex, de là par la route à Soral et revenir par Lully, Confignon et Perly et prendre le tram N° 12, ou, depuis Perly, passer par Bardonnex, Landsey et rentrer par le tram N° 12 depuis Croix-de-Rozon-Collonges.
	BILLET DE FR. 1.10, même trajet que pour fr. 1. —.
	BILLET DE FR. 1.20.
16	Partir par le tram N° 15 jusqu'à Eaux-Mortes, route conduisant à Sécegnin, de là à Soral, Lully, Confignon et Perly et rentrer par le tram N° 12.
17	Prendre le tram N° 9 jusqu'à Hermance, de là revenir par Chevriers, Crey, Veigy, Gy et Jussey et rentrer par Chevrier, tram N° 11.
18	Prendre le tram N° 9 jusqu'à Hermance, de là passer par Crey, Veigy, Anières-Douanes, revenir par la route, passer à Meinier, Choulex et prendre le tram N° 11 à Chevrier.
	BILLET DE FR. 1.50.
19	Prendre le tram N° 15 jusqu'à Chancy, revenir par la route conduisant à Arsey, Sécegnin, Soral, Lully, Confignon et Perly et rentrer par le tram N° 12, ou depuis Chancy prendre le chemin allant à Avully, descendre sur le Rhône, arriver à La Plaine, de là aller à Russin, Satigny et Vernier et rentrer par le tram N° 6.
20	Chantepoulet-Ferney. Visiter cette petite ville ; on y remarque la statue de Voltaire. On peut faire une promenade en allant jusqu'à Ornez, prendre le premier chemin à droite sur Bossey, aller jusqu'à Collez et revenir à Ferney ; ou bien aller à Prévessin et revenir par Mategnin et Ferney.
21	Carong-Saint-Julien. Aller jusqu'à Thoiry, suivre les bords de l'Aire et revenir par Lully, Certoux et Perly. On peut également aller jusqu'à Ternier, vestiges d'un ancien château.
22	Rive-Veyrier. Traverser la frontière et suivre la route au pied du Salève, visiter Bossey et Crozin et revenir à Collonges.
23	Rive-Veyrier-Treize-Arbres*. Depuis ce point, suivre la crête du Salève, passer à la Croisette et descendre sur le Coin et Collonges, tram N° 12 ou vice-versa. En utilisant soit le téléferique soit le chemin de fer électrique du Salève pour aller et pour le retour, le prix du billet est de 4 francs.
	Le dimanche, il y a un billet Rive-Veyrier-Téléferique avant 8 heures avec retour par Téléferique après 20 heures, à 3 francs.
	* Soit par le Téléferique, coût du billet 2 fr. 60, soit par le chemin de fer électrique du Salève, coût du billet 3 fr. 10.

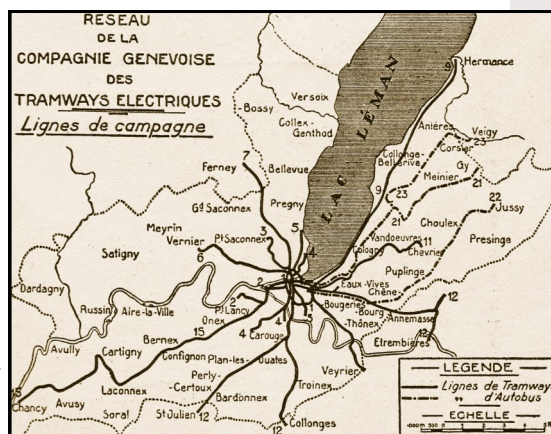
TRANSPORTS PUBLICS

Comme chaque année à la saison de l'Escalade, le département des transports et les TPG ont modifié le réseau des transports publics en y apportant des corrections qui ne sont pas toujours au goût de tous. Notre ligne L a ainsi été tronquée de son trajet jusqu'aux Esserts pour s'arrêter au terminus du tram à Bernex. Son trajet a également été amputé de la desserte d'Avusy qui est assurée par une nouvelle ligne J. En outre, les fréquences de passage dans notre commune ont été diminuées et les véhicules articulés supprimés, cela pour répondre à des contraintes tant budgétaires que pratiques. De nouvelles discussions se dérouleront durant 2017 car le prolongement du tram 14 jusqu'au giratoire de Laconnex sur la route de Chancy apportera son nouveau lot de changements auxquels je serais attentif afin qu'ils satisfassent au mieux le plus grand nombre d'usagers de Laconnex.

Les Transports Publics Genevois ayant décidé de ne plus réitérer leur offre pour l'achat d'un nouvel abonnement annuel comme les années précédentes (suite à l'acceptation de l'initiative cantonale du 18 mai 2014), le Conseil municipal a souhaité continuer à encourager l'usage des transports publics et à soutenir les familles, en subventionnant à hauteur de CHF 50.- l'acquisition ou le renouvellement d'un abonnement annuel par tout jeune en formation. Ce sont ainsi 37 jeunes de notre commune qui ont pu bénéficier de cette contribution.

La commune participe toujours au financement du réseau NOCTAMBUS qui assure deux trajets nocturnes, les vendredis et samedis soirs, afin que jeunes, et moins jeunes, puissent rentrer en toute sécurité. Le détail de la ligne reliant Laconnex se trouve sur notre site internet.

Pour rappel, tout habitant de Laconnex peut bénéficier de l'achat d'une carte journalière CFF, auprès de la commune de Bernex (pour un coût de CHF 45.-)



ASSAINISSEMENT ET PROTECTION DES EAUX

Depuis 2015, l'entretien du réseau communal des canalisations est assuré par les SIG à satisfaction, la commune restant chargée de procéder aux travaux hors réseau (sacs de route et drainages agricoles par exemple).

Le principal dossier reste bien évidemment l'étude pour les travaux de mise en séparatif des eaux usées. Trois séances ont eu lieu en 2016 avec le bureau d'ingénieurs et la Direction générale de l'eau cantonale qui ont porté principalement sur le phasage de réalisation des travaux. En effet, la commune souhaite éviter à tout prix une ouverture de toutes les chaussées simultanément, pratique dont les effets désastreux ont pu être constatés dans certaines communes. Aussi, une réalisation en plusieurs étapes, environ tous les 2 ans, a été demandée. Le planning, à ce stade de l'étude, prévoit un démarrage des travaux à l'automne 2017.

Une séance de coordination avec des partenaires extérieurs (SIG, Swisscom, Service sécurité incendie) a également permis de dresser l'inventaire des interventions qui sont souhaitées à l'occasion de l'ouverture des routes pour ce chantier.

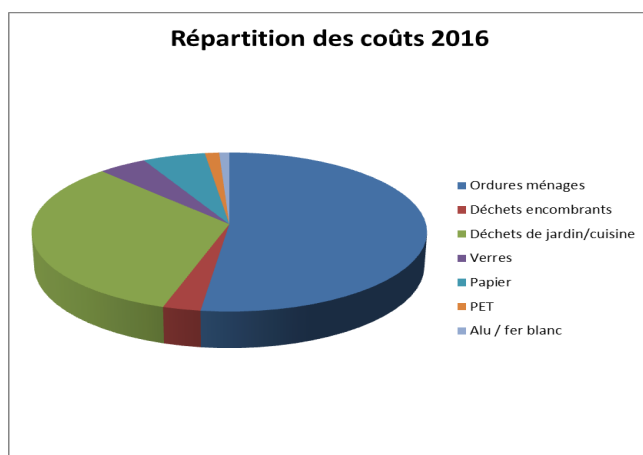
Une communication publique sera organisée en 2017 afin d'expliquer clairement le projet et les obligations incombant aux propriétaires privés quant au raccordement de leur foncier à la nouvelle infrastructure communale.



PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

GESTION DES DÉCHETS

Notre déchetterie est toujours très utilisée et je suis heureux de constater que notre commune contribue efficacement au tri et au recyclage des déchets. Laconnex recycle 57.15 % de la totalité de ses déchets, ce qui est un taux très satisfaisant, puisque la volonté du canton est d'atteindre un taux de recyclage de 50%.



Types de déchets	2013		2014		2015		2016	
	612 habitants		620 habitants		664 habitants		650 habitants	
	Tonnage	par hab (en kg)	Tonnage	par hab (en kg)	Tonnage	par hab (en kg)	Tonnage	par hab (en kg)
Ordures ménagères	131.6	215	122.2	197	138	207.8	153.8	236.6
Déchets encombrants	11.3	18	5.1	8	8.3	12.5	8.7	13.3
Déchets de jardin/cuisine	89.8	147	131.2	211	95	143.1	121.9	187.5
Verres	28.2	46	32.1	52	32.5	49	31.3	48.0
Papier	44.6	72	42.9	69	41.7	62.8	39.2	60.3
PET	2.3	4	2.3	4	2.3	3.5	2.7	4.1
Alu/fer blanc	1.5	2	1.4	2	1.3	1.9	1.3	2.0

En décembre, la commune a lancé en collaboration avec l'entreprise Serbeco SA une campagne pilote de collecte de flacons en plastique à la déchetterie communale. Un conteneur a été installé qui permet de déposer le flaconnage plastique, comme les bouteilles de lait, d'adoucissant, de shampoing, les petits bidons plastiques et autres flacons en matières PE ou PP. La collecte du PET continue comme d'habitude dans les conteneurs enterrés qui portent l'autocollant PET.

Pour que ce nouveau processus soit validé et généralisé, la qualité du tri de cette collecte est très importante ; aussi il vous est demandé d'être particulièrement attentif aux indications affichées sur le conteneur. En effet, si le contenu de ce recyclage est de bonne qualité, il sera contrôlé et pressé en balles, qui sont transformées en granules plastiques dans une usine spécialisée. Les granules servent à la fabrication de nouveaux flacons d'emballage et d'autres objets.



Cette action a pour but de contribuer à l'effort d'augmentation du recyclage souhaité par le canton afin de parvenir à taux de recyclage suffisant pour contrecarrer l'obligation d'imposer la taxe aux sacs poubelles. La campagne cantonale en faveur de la distribution généralisée de « p'tites poubelles vertes » afin d'augmenter la récupération des déchets de cuisine vise au même objectif. Ces poubelles sont à votre disposition sur demande auprès de la mairie.



En outre, **les sacs verts compost ne doivent plus être utilisés** pour conditionner les déchets de jardin jetés dans les bennes ad hoc à la déchetterie. Vous trouverez dans le commerce de nouveaux sacs recyclables.

GRAVIÈRES

Les différents plans d'extraction préavisés l'an dernier sont entrés dans leur phase finale d'autorisation durant 2016.

Gravière lieu-dit « Bois des Etailles »

En janvier, le Conseil municipal a préavisé favorablement l'extension de ce site pour adjoindre les parcelles jouxtant le giratoire de Cartigny dont un chemin vicinal appartenant au domaine public communal. En octobre, le préavis pour autoriser l'exploitation de ce secteur a également été transmis.

Gravière lieux-dits « Forestal, Manchettes et Champ courbe »

En juin, un préavis favorable a été donné pour autoriser l'exploitation de cette zone, le long de la route de Forestal.



Gravière « Les Parues »

Suite aux négociations intenses de l'an dernier qui ont permis de limiter au maximum les nuisances pour le village, l'exploitation de ce site a démarré en début d'automne et a été très rapidement suspendu par la découverte insolite d'un squelette et d'objets datant de la fin de l'antiquité, selon les archéologues.

24 Culture

Découvertes majeures dans le sol genevois

ARCHÉOLOGIE Un établissement rural, datant selon les premières estimations de la fin de l'Antiquité, a été mis au jour entre Lacconnex et Soral. Le seul autre exemple connu dans le canton a été fouillé en 1982. Reportage

MIQUEL QUINTANA

Une fouille de sauvetage ne s'annonce jamais à l'envers. Elle commence par un signalement: «Route de la Ferraillie, entre les villages de Lacconnex et Soral. Une gravière. Des concentrations de tuiles et des taches de matériaux sombres.» Avez d'indices pour qu'un archéologue se rende sur place et constate que, effectivement, il devra interrompre son travail du moment pour faire parler les pierres. Et dans l'urgence, car l'exploitation du site est désormais en suspens. «C'est la première semaine de travail, on voyait que ce n'était pas juste des fosses de dépotoir, mais qu'il y avait probablement un ou plusieurs bâtiments», explique Philippe Ruffieux, responsable de cette fouille, lancée le 31 octobre. Son équipe a effectué un décapage de surface sur environ 800 mètres carrés et repéré plusieurs structures, principalement des traces de bâtiments en bois. L'enthousiasme des premiers jours a été renforcé le 22 novembre par une autre découverte: au fond d'une fosse, une pièce de monnaie en bronze particulièrement bien conservée. Elle porte l'effigie d'un empereur romain et un chrisme, symbole de la chrétienté, qui pointerait vers la seconde moitié du IV^e siècle.

Minutuel travail d'équipe
Sur place, il faut croire l'œil affûté pour distinguer autre chose qu'un tas de cailloux. Bordée par un talus, deux gros conteneurs ont été aménagés pour accueillir un vestiaire, un bureau sommaire et un réfectoire. Un petit sentier sert à ranger l'équipement et les outils. Plus insolite, deux tentes de réception, lées pour protéger les fosses - et leurs occupants provisoires - des intempéries. Depuis 8 heures du matin, les ouvriers s'activent par 3 degrés sous une bise mordante. Deux mesureurs les distancent entre différents points sur le terrain pendant qu'un troisième, agenouillé sur un coussin isolant improvisé, gratte le sol à l'aide d'une petite



Cette pièce de monnaie en bronze daterait de la seconde moitié du IV^e siècle. Elle a été trouvée au fond d'une fosse le 22 novembre. Le portrait d'un empereur romain orne une de ses faces. Un chrisme, symbole de la chrétienté, est gravé sur l'autre. (cph)

truelle. Il dégage d'un trou de poteau un petit tesson qui pourrait dater de l'Antiquité tardive. «C'est pas grand-chose, mais c'est déjà ça. Continu!» lui lance Philippe Ruffieux. «Là c'est bon, on a déjà des trous alors tu peux les fouiller.» Le tesson, comme tous les autres objets trouvés sur le site, finit dans un sac plastique avant d'être répertorié et classé.

Comme souvent à la campagne ou sur les chantiers de Genève, entre ouvriers on parle surtout portugais. Ils ont été mis à disposition par une entreprise du bâtiment, et la plupart n'en ont pas à leur première fouille. Côté

Agénouillé sur un coussin isolant improvisé, un ouvrier gratte le sol à l'aide d'une truelle. Il dégage un petit tesson d'un trou de poteau

Période mal documentée
Sous une des tentes, le gilet d'une mini-pelleuse creuse inlassablement une fosse remplie de galets. Celle-ci date vraisemblablement de la fin du XIX^e siècle, donc inutile de procéder à la main. Mais à un mètre dix de profondeur, toujours pas de traces de vestiges plus anciens. L'archéologue espère tout de même en profiter pour observer

les coupes stratigraphiques du terrain. Dans un coin de la tente, des fragments osseux d'animaux exhumés par la pelleteuse reposent dans un sac. La journée s'achève sans grande découverte. Demain, après-demain et pendant quelques semaines encore, on passera au erible une autre fosse, un autre trou de poteau. Ensuite débitera une nouvelle phase: l'analyse des reliefs topographiques, des matériaux et de tous les objets récoltés sur le terrain. Mais le bilan de ces quatre premières semaines de fouille s'avère déjà exceptionnel. «L'importance du site est certaine, car il appartient

EN DATES

121 av. J.-C.
Intégration de Genève dans la province romaine de Transalpine (Italie nord-occidentale).

III^e-IV^e siècle ap. J.-C.
Empire romain.

IV^e-V^e siècle ap. J.-C.
Empire romain.

483
Invasion des Burgondes dans la région genevoise.

476
Fin de l'Empire romain d'Occident, début du haut Moyen Âge.

à une période relativement mal documentée de l'histoire de Genève», analyse Denis Gueugnot, spécialiste des sites de l'époque romaine au Service cantonal d'archéologie.

Les villas romaines, qui correspondaient à un mode de propriété foncière basé sur de grands domaines, apparaissent dans la région dès le milieu du I^{er} siècle de notre ère. Elles sont bien connues des archéologues grâce à la fouille de plusieurs sites à Perly, Vandœuvre et Bernex. Mais les établissements qui leur succèdent sont restés dans l'ombre, à l'exception de la fouille en 1982 d'un site rural à Sézéglin.

Intérêt scientifique

«Le IV^e siècle est une période charnière, explique Denis Gueugnot, parce que les grandes villas vont être progressivement abandonnées et remplacées par des établissements plus petits et des hameaux qui se développeront pleinement en villages durant le haut Moyen Âge. Et ce qu'on appelle un village n'existe pas dans les provinces occidentales de l'Empire romain.»

Les traces de bâtiments en bois du site de Lacconnex sont certes moins impressionnantes que les vestiges d'une villa antique. «Mais il faut vraiment faire la différence entre ce qui est spectaculaire pour les yeux et ce qui est intéressant pour la science, tempère Denis Gueugnot, et ce site vient combler des lacunes importantes dans notre connaissance de l'histoire.»

Creuser, dessiner, cartographier, documenter et archiver, ce minuscule travail de sauvetage au ralenti se poursuivra encore quelques semaines avant que le chantier ne soit restitué à son exploitant. Et rien n'exclut qu'il réserve encore quelques belles surprises d'ici à la fin de l'année. ■

Sur le Web
Immersion sur le site en compagnie de l'archéologue Philippe Ruffieux.

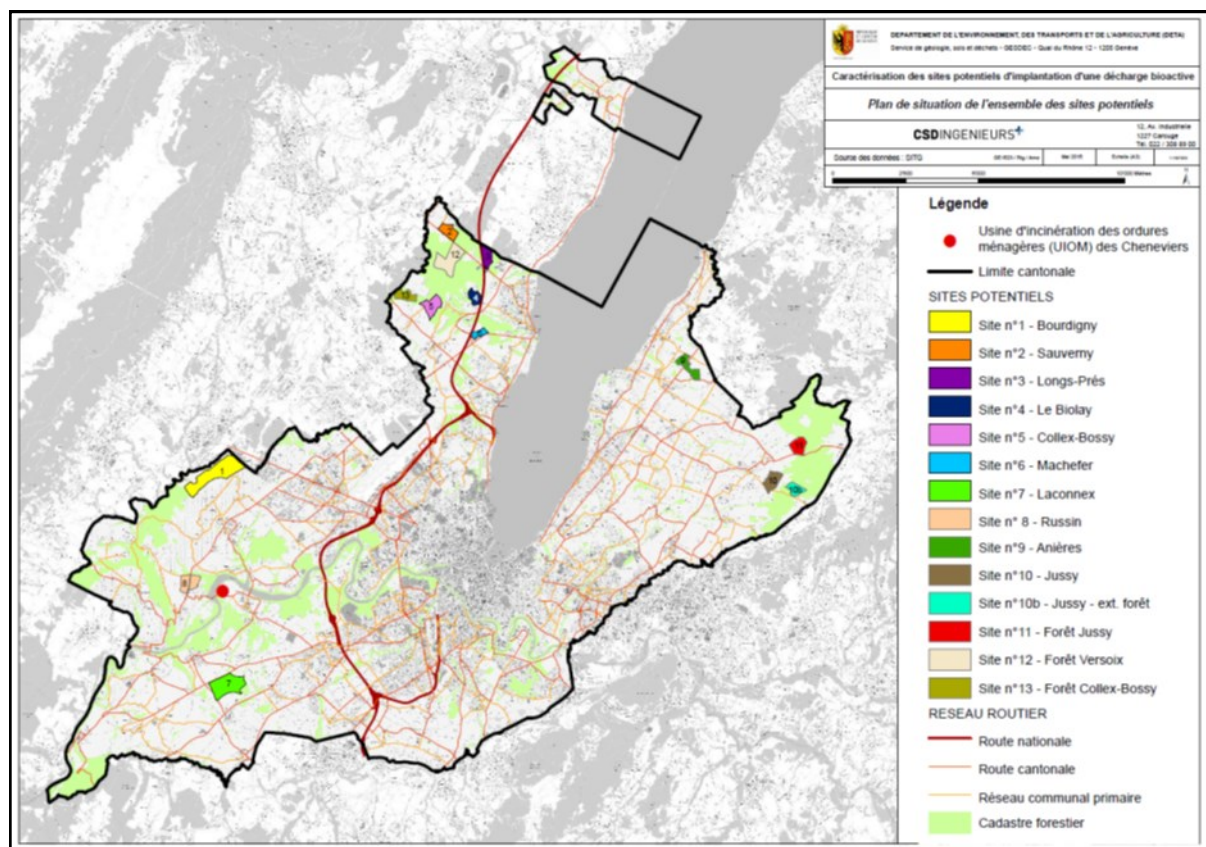
Plan directeur des décharges contrôlées pour matériaux inertes

Suite au préavis négatif du Conseil municipal donné l'an dernier, et hormis le fait que l'Etat a effectivement diminué le secteur prévu sur notre territoire, aucune nouvelle n'a été transmise à la commune quant au développement de ce dossier auquel nous continuerons de nous opposer.

Nouveau site de stockage des mâchefers

Le comité de pilotage s'est réuni à de nombreuses reprises durant 2016 afin de continuer l'étude des différents sites identifiés par le canton. Il est néanmoins clairement apparu aux représentants des communes, dont M. Jean-Pierre Gantner et moi-même faisons partie, que l'Etat cherchait à faire endosser aux communes la difficile et cornélienne décision du choix d'un site. Par ailleurs, la recherche de solutions alternatives de valorisation de ces résidus de l'incinération des déchets n'a pas reçu toute l'attention nécessaire du canton, ni l'étude de collaborations intercantionales.

Face à ces constats peu encourageants, les communes concernées, dont Laconnex, ont décidé de se retirer du comité de pilotage. En novembre, une résolution du Conseil municipal a en outre été transmise à l'Etat, s'opposant à l'installation sur le territoire communal d'une décharge bioactive cantonale. Il serait dangereux toutefois de se voir la face en se désintéressant de la question, car ce dossier est crucial pour le canton et un site devra être choisi d'ici 2018.

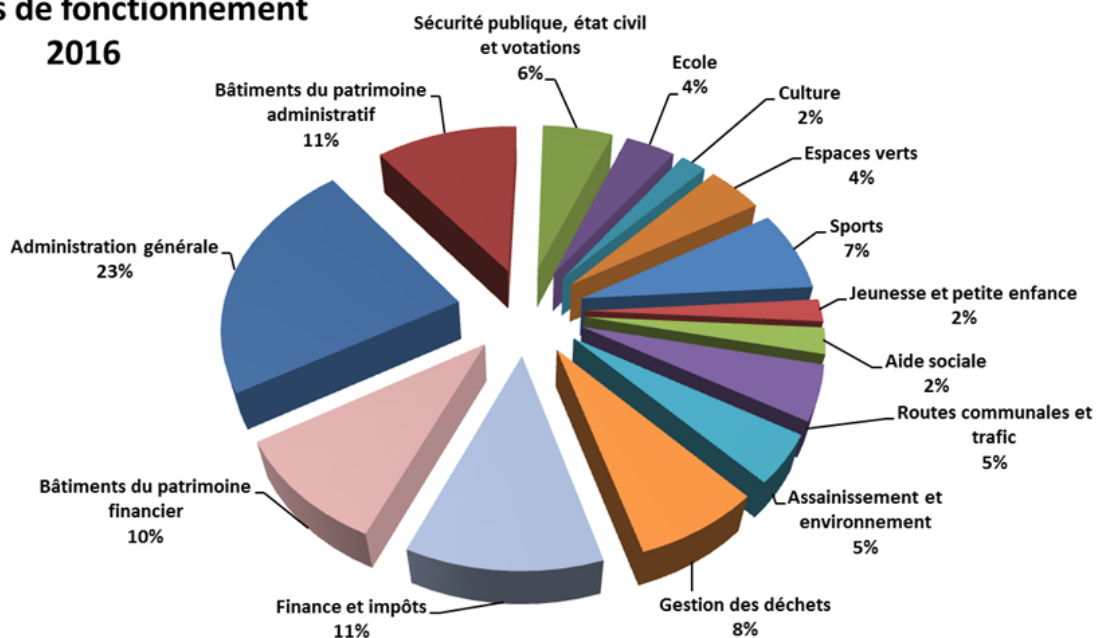


COMPTES COMMUNAUX

Le résultat des comptes 2016 se présente comme suit :

Charges de fonctionnement	CHF	1'721'308.14
Revenus de fonctionnement	CHF	2'456'416.12
Amortissements	CHF	225'323.00
Excédent de revenus	CHF	509'784.98
Centimes additionnels		44

Dépenses de fonctionnement 2016



Sont inclus en annexe de ce rapport :

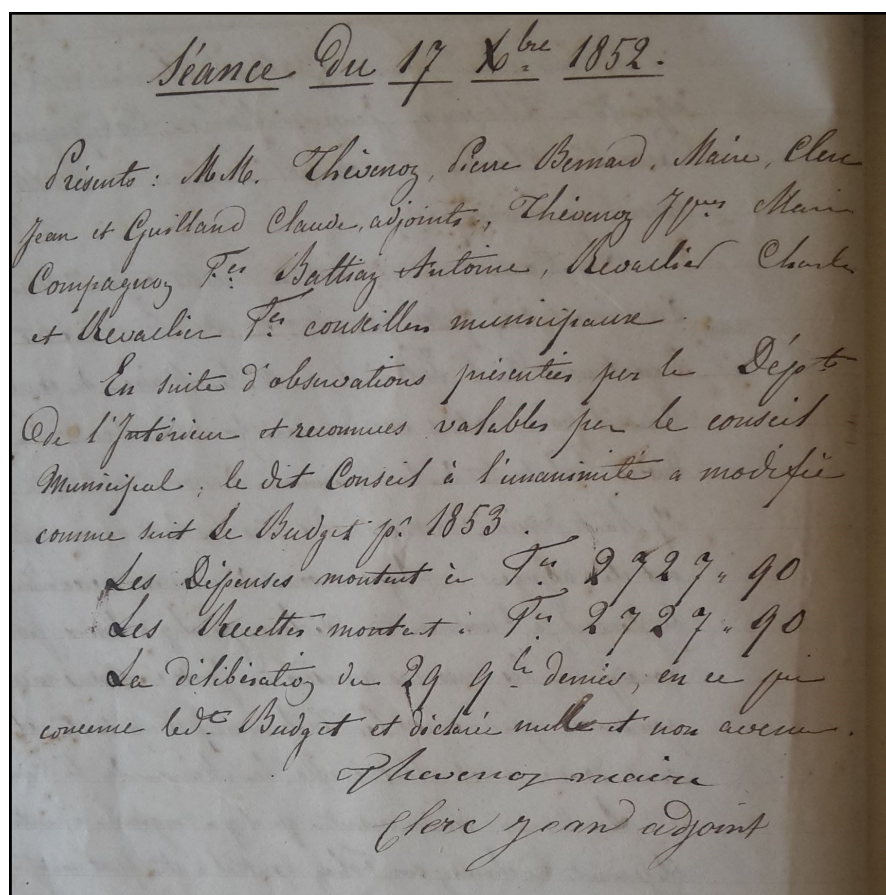
- ◆ Rapport de l'organe de révision ;
- ◆ Bilans comparés des exercices 2015 et 2016 ;
- ◆ Résultat des comptes de fonctionnement ;
- ◆ Tableaux financiers relatifs aux dettes, amortissements et investissements.

COMMENTAIRE FINANCIER

La baisse sensible des recettes fiscales, que j'avais évoquée dans le rapport 2015, a été largement compensée durant l'année 2016. En effet, un complément important de perception fiscale a été versé à la commune à la clôture des comptes 2016, portant sur des correctifs de production des exercices 2013 à 2015.

Il faut néanmoins rester circonspect face à ces rentrées fiscales supplémentaires. Elles ont en effet une portée extraordinaire dans le sens où, selon les informations reçues de l'Administration fiscale cantonale, les prévisions de la production fiscale définitive 2016 pour Laconnex sont très en-deçà des estimations transmises lors de l'élaboration du budget 2017, et cela pour un montant estimé à CHF 383'403.00. L'incidence ne peut être qu'importante pour une petite commune comme la nôtre, dont les recettes fiscales dépendent grandement de quelques contribuables.

Vous pourrez constater, sur les documents annexés ci-après, que l'excédent de revenus du résultat de fonctionnement provient principalement d'une gestion efficace et attentive des dépenses publiques. En outre, l'endettement communal reste très raisonnable et l'autofinancement couvre très largement les engagements investis durant l'année d'un montant de CHF 203'792.55.



Séance du Conseil municipal du 17 décembre 1852 — Budget de l'année 1853

Mesdames et Messieurs les habitantes et habitants de Laconnex,

Chères et Chers collègues du Conseil municipal,

Certains habitants marquent de leur personnalité hors du commun la vie de notre commune et je voudrais rendre ici un hommage tout particulier à Madame Colette Lachat qui nous a quittés le 16 octobre 2016. Nombreux sont ceux parmi vous qui, comme moi, étaient attachés à Colette dont le caractère enjoué et charismatique a beaucoup apporté à la joie de vivre dans notre village. Les liens qu'elle a su développer, notamment en tant qu'adjointe au maire de 1983 à 1991 ou également dans le groupe des Dames paysannes, ont été enrichissants et resteront présents à nos esprits. Que chacun sache s'en inspirer pour donner du sens à notre petite communauté.

Le Conseil municipal, que vous avez élu en mai 2015, s'est réuni à de nombreuses reprises durant l'année en séances ordinaires et en commissions pour débattre de questions, parfois compliquées, parfois plus anodines, mais toujours en bonne intelligence et avec l'unique volonté de trouver les solutions les plus adaptées. Que ces membres soient ici remerciés de leur engagement.

La collaboration au sein de l'Exécutif avec mes adjoints, Madame Véronique Rudaz et Monsieur Jean-Pierre Gantner, reste excellente et j'apprécie de pouvoir compter sur leur dévouement aux affaires communales qui nécessitent la participation à un nombre incalculable de séances dans les instances intercommunales ou cantonales. Qu'ils reçoivent ici le témoignage de ma gratitude.

La bonne marche quotidienne de notre commune repose beaucoup sur les initiatives et le suivi de notre personnel communal qui gère à mon entière satisfaction les sollicitations multiples et variées auxquelles la mairie se doit de répondre. J'adresse ici mes plus vifs remerciements à Mesdames Catherine Koumrouyan et Nadia Dupraz, ainsi qu'à Monsieur Bedri Krasniqi.

Finalement, je souhaite manifester ma reconnaissance à toutes celles et tous ceux parmi vous qui sont à divers égards impliqués dans les nombreuses associations et sociétés locales ou autres activités. Notre petite commune ne pourrait pas offrir autant d'opportunités pour les loisirs, les sports ou la culture sans votre engagement spontané et essentiel.

Je vous remercie de votre attention.

Hubert Dethurens, maire



Colette Lachat

ANNEXES

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

BILANS COMPARÉS DES EXERCICES 2015 ET 2016

RÉSULTAT DES COMPTES DE FONCTIONNEMENT POUR L'EXERCICE 2016

TABLEAUX FINANCIERS